

## **TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

### **Examen professionnel de promotion interne Examen professionnel d'avancement de grade**

**SESSION 2015**

#### **EPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS**

##### **ÉPREUVE ÉCRITE :**

**Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration**

##### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence ( nom de collectivité, nom de personne, ... ) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 28 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.  
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Vous êtes technicien principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe au sein de la communauté de communes de TECHNICOM.

Récemment, lors d'une opération de curage de fossé, un agent qui conduisait un tractopelle a eu un accident assez grave. Une enquête a permis d'établir que l'agent était en état d'ébriété prononcée au moment de l'accident.

Dans un premier temps, le directeur général des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur le cadre juridique lié à la consommation de substances psychoactives telles que l'alcool ainsi que les conséquences physiologiques et médicales induites.

**10 points**

Dans un deuxième temps, le directeur général des services vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour établir une démarche de prévention des risques liés à la consommation d'alcool en précisant, notamment, la conduite à tenir face à un état apparent d'ébriété.

**10 points**

*Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.*

#### **Liste des documents :**

- Document 1 :** « Alcool info service : nouveau site, nouveau numéro » - [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr) - 21 novembre 2013 - 2 pages.
- Document 2 :** « Arrêt Hardouin n° 97754 du 17 février 1995 » - *Conseil d'État* - 3 pages.
- Document 3 :** « Arrêt Corona n° 06361 du 01 février 1980 » - *Conseil d'État* - 3 pages.
- Document 4 :** « Cassation Criminelle n° 92-82.090 du 30 novembre 1993 » - 3 pages.
- Document 5 :** « Extrait du dossier de presse « Alcool et Travail » - Prévention des risques liés à l'alcool en milieu professionnel » - *CNAMTS-CFES* - Décembre 2001 - 1 page.
- Document 6 :** « Articles extraits du Code du travail (section Restauration et repos) et article extraits du décret 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale » - *Journal officiel de la République française* – 1 page.
- Document 7 :** « Articles extraits de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Loi dite loi Le Pors » - *Journal officiel de la République française* -1 page.
- Document 8 :** L'alcoolémie – *Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie* – Consulté en septembre 2014 - 2 pages.

- Document 9 :** « Consommation d'alcool » - Site internet de l'Organisation mondiale de la Santé - Aide-mémoire n° 349 - Mai 2014 - 4 pages.
- Document 10 :** « Tendances et bonnes pratiques » - MNT - Édition 2012 - 1 page.
- Document 11 :** « Fiche n°5 : L'alcool au travail » - Info Prévention : Hygiène - Février 2011 - 4 pages.

#### **Documents reproduits avec l'autorisation du CFC**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*